

L'AVIVO a remis sa pétition contre les effets de seuil



Rogelaine Jardin, présidente de l'AVIVO, remet la pétition à Nicolas Guenin, responsable des droits politiques pour le canton.

PHOTO DANIÈLE LUDWIG

L'AVIVO, association de défense des personnes âgées, a remis hier à la Chancellerie cantonale sa pétition intitulée «Aidons les plus pauvres, supprimons les effets de seuil».

Munie de quelque 1200 paragraphes, celle-ci demande de supprimer ces effets qui pénalisent certains rentiers. Sont concernés notamment ceux qui ne profitent tout juste pas de prestations sociales, mais qui touchent au final un revenu disponible inférieur à ceux qui en bénéficient.

L'AVIVO a notamment regretté qu'une motion du député PCSI Jean-Paul Miserez, acceptée en octobre 2013 et qui

demandait des mesures contre ces effets de seuils, n'ait pas été réalisée.

Même si le Service cantonal de l'action sociale (SAS) a récemment lancé des études sur cette problématique, la présidente de l'AVIVO Rogelaine Jardin a manifesté son souhait de faire avancer les choses plus rapidement.

Pour rappel, Julien Cattin du SAS a annoncé la semaine dernière (voir *LQJ* du 21 mars) qu'un mandat a été confié par le canton à une entreprise spécialisée pour étudier les effets de seuil. Des mesures correctrices pourraient ainsi être proposées au Gouvernement jurassien en fin d'année. **BFL**